



Comment créer une société en Espagne

Par **Thomas66**, le **30/04/2013** à **10:35**

Bonjour, je voudrais ouvrir une entreprise de location de scooter électrique sur Barcelone. j'envisage d'embaucher 1 employé rémunéré au smic espagnol. Ou dois je m'adresser pour domicilier mon entreprise et quelles sont les cotisations et taxes que je devrais payer ??

Merci pour votre aide [smile3]

Thomas

Par **trichat**, le **03/05/2013** à **20:07**

Bonsoir,

Si votre activité se déroule en Espagne, vous relèverez du droit espagnol.

Il faut donc vous adresser à un organisme similaire à la "CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE", mais espagnol.

Cordialement.